

Le département du Gers se dote d'une Charte départementale, outil incitatif ambitieux destiné à réduire les inégalités territoriales entre les 236 écoles publiques et les élèves qui y sont scolarisés. Cette démarche, unique en France, est inspirée de celle qui a contribué à la création des R.P.I. Elle est conçue comme une aide apportée aux communes et aux communautés de communes qui souhaitent améliorer la qualité de l'accueil et le fonctionnement de leur(s) école(s). Elle souligne l'engagement du Gers pour un enseignement et une éducation de qualité. Elle confirme également, de la part des partenaires de l'école publique, l'exigence d'un investissement éducatif national à la hauteur des besoins scolaires.

CHARTRE DEPARTEMENTALE d'EQUIPEMENT et de FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES DU GERS

A / Equipements généraux

a) Bâtiments et infrastructures

- salle ou espace de réunion (parents-enseignants, Réseau d'Aide, ..)
- sanitaires (enfants et adultes) en nombre suffisant, protégés du froid, d'accès facile, respectant les normes d'hygiène et l'intimité
- toilettes handicapés
- accès handicapés
- un point d'eau chaude
- vestiaire ou porte-manteaux abrités
- classes spacieuses, lumineuses, avec éclairage suffisant, et rideaux occultants
- sécurisation des abords de l'école
- mise aux normes du réseau électrique
- préau ou espace couvert et cour (avec espace goudronné) adaptés aux élèves
- salle ou espace de bibliothèque
- salle ou espace informatique
- bureau ou espace affecté à la Direction

b) Equipements de fonctionnement

1 - pour la direction administrative de l'école

- meubles de rangement
- meuble d'archivage protégé
- bureau équipé de matériel informatique et de communication (téléphone sans fil/affichage/internet/..)

2 - pour l'équipement des classes et les élèves

- Ordinateurs (un par classe + salle équipée d'un réseau suffisant), imprimantes avec assistance technique
- Connexion internet haut débit
- Equipement audiovisuel (appareil photo numérique, lecteur CD, TV, lecteur DVD, vidéo projecteur..)
- Meubles adaptés aux élèves (tables-chaises ou bureau), placards de rangement, meuble-bibliothèque de classe, table collective par classe, étagères, ..
- Panneau d'affichage
- Tableaux
- Photocopieur

B/ Equipement spécifique maternelle

- Sanitaires adaptés, chauffés
- Un point d'eau par classe
- Dortoir pour le repos
- Coins jeux, salle de motricité à disposition des élèves
- Matériel (bibli, TM, éveil musical, jeux, motricité, ..)
- Parcelle de jardinage

Outre ces équipements, les classes maternelles ne peuvent fonctionner sans l'aide professionnelle d'agents territoriaux (ATSEM).

C / Equipement spécifique élémentaire

- Manuels récents correspondant aux programmes,
- Dictionnaires, Atlas, Cartes
- Bibliothèque : fond de livres varié (roman, albums, documentaires, abonnements..)
- Equipement scientifique et matériel d'expérimentation ou d'observation en quantité suffisante concernant le monde du vivant, le corps humain, l'environnement, la matière, l'énergie, la technologie, le ciel et la Terre, ...
- Matériel pour l'éveil musical et les arts plastiques

D/ Education Physique et Sportive

1/ matériel pour les écoles élémentaires :

- chronomètre, sifflets
- vingt cerceaux ; dix grands plots grands (50cm) et vingt plots plats ; dix lattes PVC 1m x 5cm ou 10cm ; deux jeux de chasubles
- ballons : quatre de chaque sorte (mousse, caoutchouc souple, foot, basket, rugby, hand...) ; pompe à vélo + aiguille ; balles de tennis
- dix cordes à sauter ; poutre (chevron de 100mm X 3m ; ex: lame de plancher) ; deux tapis de gym minimum (2m x 1m x 5cm) ; tapis fins
- terrain avec lignes peintes de 35m X 25m environ (cour de récréation ou terrain de sport)
- 3 ou 4 couloirs de course de 40m x 1m20 (30m minimum)

facilités d'accès régulier aux installations municipales : salle des fêtes, court de tennis, gymnase, terrain de sport ...

2/ matériel supplémentaire pour les maternelles :

- du matériel de manipulation : objets mousse (balles, ballons,), rubans, foulards, anneaux PVC souple
- du matériel de locomotion et d'équilibre : engins porteurs, pédalettes, échasses (mini échasses cylindriques, échasses hautes traditionnelles), ballon sauteur ...
- du gros matériel de locomotion : vélos, tricycles, trottinettes, kit de motricité à assembler (cones, cerceaux, lattes ...)
- du gros matériel d'équilibre : kit de motricité modulable à assembler (briques ou cylindres, poutres pvc), structure de motricité en bois pour la cour ou en PVC pour la salle de motricité, modules de motricité en mousse pour parcours (cylindre, plan incliné, tunnel, marches, pont, ...)